



Communiqué de presse
Vendredi le 10 septembre 2010

Message aux députés conservateurs du Québec : **VOTEZ CONTRE LE PROJET DE LOI C-391!**

Des témoins et des victimes des tueries à l'École Polytechnique et au Collège Dawson interpellent les députés conservateurs du Québec pour sauver le registre des armes d'épaule. Le groupe demande aussi au public de se faire entendre...

Québec, le 9 septembre 2010 — Ce matin, dans le cadre d'un point de presse dans la région de la capitale nationale, le **Groupe des étudiants et diplômés de Polytechnique pour le contrôle des armes** a interpellé les onze députés conservateurs du Québec afin qu'ils votent contre le projet de loi C-391 au retour des travaux de la Chambre des communes¹. Ce projet de loi d'initiative privée venant d'une députée conservatrice vise l'abolition du registre fédéral des armes d'épaule.

Le groupe comprend **Nathalie Provost**, diplômée de Polytechnique qui a été blessée lors du massacre, **Jean-François Larivée**, diplômé de Poly dont l'épouse, **Maryse Laganière**, a été tuée le 6 décembre 1989, **Benoît Laganière**, diplômé de Poly, présent lors du massacre et témoin de plusieurs autres pertes de vies humaines sous les balles, et **Heidi Rathjen**, également diplômée de Poly et porte-parole du **Groupe des étudiants et diplômés de Polytechnique pour le contrôle des armes**. En guise de solidarité, **Hayder Kadhim**, ami d'**Anastasia De Sousa** et blessé lors de la tuerie au Collège Dawson en 2006, était également présent. (Note : Le quatrième anniversaire de cette tuerie aura lieu le 13 septembre prochain).

../2

Le Groupe comprend les associations actuelles des étudiants de Polytechnique au baccalauréat et aux cycles supérieurs, ainsi que le CA de l'association des diplômés, les présidents des étudiants au baccalauréat (1989-1990), aux cycles supérieurs (1987-1988) et de la 114^e Promotion (1989-1990), de même que des témoins et survivants du 6 décembre 1989 et leurs familles
A/S: Heidi Rathjen; 4126 Saint-Denis no 200, Montréal (Qc) H2W 2M5; téléphone : 514-816-7818; heidirathjen@gmail.com

Vote serré

Tous les députés conservateurs du Québec ont voté en faveur du projet de loi C-391 en deuxième lecture en novembre 2009. « Cette fois, on s'attend à ce que le vote soit extrêmement serré. Chaque vote s'avère donc absolument crucial », explique **Heidi Rathjen, porte-parole du Groupe**. C'est pourquoi les étudiants et diplômés de Poly ont envoyé une lettre à tous les députés conservateurs du Québecⁱⁱ, pour leur demander de changer de camp. « Nous avons fait un suivi téléphonique pour connaître leur intention de vote suite à toutes les nouvelles manifestations d'appui au registre depuis le vote en deuxième lecture, dont tous les témoignages devant le comité de la Chambre des communes et les deux rapports d'évaluation de la GRC. Sauf pour un qui nous a dit que son vote ne changera pas, les bureaux des députés ne nous ont pas donné de réponse. » [En date du 9 septembre]

Deux poids, deux mesures

De nombreux députés conservateurs (dont l'auteure du projet de loi Candice Hoepfner) ont dénoncé le chef des libéraux pour avoir imposé un vote de parti, et accusent certains députés de l'opposition de ne pas voter conformément aux « vœux de leurs électeurs »ⁱⁱⁱ. « On se demande alors pourquoi les députés du Québec ont voté contre le registre en novembre dernier... et pourquoi ils voteraient encore pour abolir le registre dans le vote qui s'en vient. Car, pour les députés du Québec, un vote 'libre' selon 'les vœux des électeurs' serait clairement un vote CONTRE le projet de loi C-391 », soutient **madame Rathjen**. En effet, selon les sondages, la majorité des Québécois souhaitent maintenir l'enregistrement des armes à feu^{iv}, y compris dans les circonscriptions des députés conservateurs.^v Cet appui populaire va de pair avec l'avis unanime des experts québécois en matière de sécurité publique, de santé publique, de prévention du suicide et de prévention de la violence conjugale.

« Nos représentants à l'Assemblée nationale ont même adopté, à l'unanimité, pas moins de trois motions en faveur de la Loi sur les armes à feu depuis 2006. Ces motions démontrent que l'ensemble de nos partis politiques — le **Parti libéral**, le **Parti québécois**, l'**Action démocratique du Québec** et **Québec solidaire** — sont tous prêts à mettre de côté politique et partisanerie lorsqu'il est question de défendre l'intérêt des Québécois sur une question aussi importante », a écrit le groupe de Poly dans sa lettre aux députés. Que ce soit un vote de conscience, un vote objectif basé sur les faits et l'expertise, un vote selon le vœu de vos électeurs, ou un vote à la mémoire des victimes des tragédies québécoise, les intérêts de vos électeurs seront préservés uniquement par le biais d'un vote sans équivoque CONTRE le projet de loi C-391 »

Campagne pour le public

Le groupe a lancé, sur son site web www.PolySeSouvient.ca une campagne d'appels et de courriels. « Nous sollicitons l'appui du public pour envoyer des messages aux députés conservateurs du Québec, leur demandant de voter contre le projet de loi C-391 », dit **Jean-François Larivée**. Le site fournit liste des députés, leurs numéros de téléphone et leur courriel (<http://www.polysesouvient.ca/Contactez%20les%20deputes%20conservateurs%20du%20Quebec.html>).

Témoignages

Nathalie Provost dit : « Il y a 20 ans, le 6 décembre 1989, un homme qui croyait les femmes responsables de son malheur est entré dans mon école et dans ma classe. Il a demandé aux hommes de sortir. Il a tiré sur mes collègues et moi, tuant mes amis et me blessant de quatre balles. Marc Lépine a utilisé un Ruger Mini-14, une arme d'épaule. Chaque jour, lorsque je me regarde dans le miroir, je me rappelle la capacité de destruction de cette arme. Cette arme, qui a tué quatorze femmes et gravement blessé treize autres victimes en moins de 30 minutes, ne serait plus enregistrée sous le projet de loi C-391. C'est scandaleux.

« J'aimerais m'adresser à tous les citoyens québécois, et tout particulièrement à ceux qui résident dans un comté conservateur. Vous aussi, vous avez un rôle critique à jouer dans le sort du registre. Les députés du Québec sont là pour nous représenter. Ils veulent être réélus. Ils nous écoutent. Je vous demande donc de prendre quelques minutes de votre temps: appelez-les, ou envoyez-leur une lettre ou un courriel électronique. Ne leur permettez pas de voter pour l'abolition du registre sans conséquences. Montrez-leur qu'il y aura un prix à payer s'ils mettent en danger la sécurité des citoyens. Dites-leur haut et fort qu'il faut rejeter le projet de loi C-391. Ce n'est pas assez d'être en faveur du registre : il faut agir. »

Jean-François Larivée, dont l'épouse, **Maryse Laganière**, a été tuée à l'École Polytechnique, ajoute : « La journée du 6 décembre est maintenant une journée de commémoration à la mémoire des quatorze victimes, et de toutes les femmes victimes de violence. À chaque année, nous nous rappelons la tragédie et nous faisons état des progrès obtenus depuis. Et pendant les quinze dernières années, nous pouvions au moins souligner la grande victoire pour la sécurité publique qu'est la Loi sur les armes à feu. Qu'allons-nous dire le 6 décembre prochain, messieurs et mesdames les députés? Car si nous perdons le registre des armes d'épaule, ne comptez pas sur nous pour appuyer le Parti conservateur au Québec! Au contraire, nous allons continuellement rappeler au public votre mépris pour la sécurité publique. »

Benoît Laganière est un diplômé de Poly qui était présent lors du massacre, et dont trop de proches sont décédés sous les balles. Il dit : « *Je suis stupéfait face aux multiples tentatives pour affaiblir le contrôle des armes, et surtout par le fait que nous en sommes arrivés à un vote qui pourrait abolir le registre des armes l'épaule. Cela veut dire qu'on éliminerait la trace de plus de 7 millions d'armes à feu, dont une utilisée à Polytechnique. Il faut se rappeler que l'enregistrement est gratuit, ne prend que quelques minutes à faire, et est valide pour la vie. L'enregistrement des armes ne lèse aucun citoyen. Le Québec compte 11 députés du parti conservateur. Je demande aux Québécois d'appeler ces députés, afin qu'ils votent contre le projet de loi C-391. Trop de vies dépendent de ce vote.* »

Hayder Kadhim, ami d'Anastasia et blessé lors de la tuerie à Dawson, ajoute: « *Le lendemain de la fusillade à Dawson, lorsque j'ai appris que j'avais perdu ma bonne amie Anastasia, je me suis promis de me battre jusqu'à la fin, pour un changement positif dans mon pays. Un pays dont je suis fier de faire partie, où la violence est inacceptable, où on a la chance de vivre, libres. Ce changement, selon moi, inclut un strict contrôle des armes à feu. Je suis très déçu face au comportement des députés conservateurs du Québec sur la question du contrôle des armes. Mais ce n'est pas trop tard, vous pouvez encore agir en tant qu'hommes et femmes d'honneur. Ne trahissez pas la mémoire des victimes des armes à feu, ni l'espoir des survivants comme moi. Votez contre le projet de loi C391 ou, au moins, abstenez-vous!* »

Suzanne Edward, mère d'Anne-Marie Edward qui est décédée lors de la tragédie du 6 décembre, n'a pas pu se joindre au groupe, mais lui a demandé de transmettre un message, dont la conclusion se lit comme suit : « *Messieurs et mesdames les députés conservateurs du Québec, je sais que vous êtes dans une position difficile. Sans doute que votre chef s'attend à un vote unanime de ses troupes en faveur de l'abolition du registre. Mais permettez-moi de vous dire ceci : il y a des moments, même dans le monde politique, où la partisanerie et les intérêts politiques doivent être mis de côté, où la discipline de partie devient secondaire, où l'intérêt du public doit prédominer. Voici un tel moment. Je vous supplie : votez contre le projet de loi C-391, car cette législation risque de coûter la vie d'innombrables Québécois. Et, croyez-moi, chaque vie perdue sous les balles en est une de trop.* »

Informations : **Heidi Rathjen** : 514-816-7818;

Entrevues le 10 sept. : Envoyez un texto au 514-816-7818 ou un courriel à heidirathjen@gmail.com

Entrevues à tout autre moment :

Suzanne Laplante-Edward : 506-533-7900, 514-691-9123;

Hayder Kadhim : 514-295-7574;

Benoît Laganière : 418-934-1847;

Brian Rahilly, coordonnateur du Comité pour le contrôle des armes à feu du Collège Dawson : 514-889-9581 ou 514-931-8731 poste 3103.

ⁱ D'ici la fin septembre, le sort du registre sera décidé par un ou deux votes à la Chambre des communes. Le premier porte sur une motion pour abroger le projet de loi en entier, mise de l'avant par le comité parlementaire ayant étudié le projet de loi, et aura vraisemblablement lieu le 22 septembre prochain. Si cette motion est rejetée, le vote final en troisième lecture pourrait avoir lieu quelques jours plus tard (cela dépend des conservateurs).

ⁱⁱ Lettre du groupe disponible au http://www.polysesouvient.ca/Documents/MAIL_10_09_07_LettreDeputesPC_Quebec_C391.pdf

ⁱⁱⁱ Voir l'ensemble des citations de Candice Hoepfner et ses collègues au http://www.polysesouvient.ca/Documents/DOCU_10_09_00_CitationsPC_Vote.pdf

^{iv} L'appui varie selon la question et l'information fournie, mais demeure toujours majoritaire au Québec : Voir recueil de récents sondages au http://www.polysesouvient.ca/Documents/STAT_10_09_09_SondagesQc.pdf

^v Tableau des circonscriptions conservatrices du Québec, population et appui en faveur du registre : http://www.polysesouvient.ca/Documents/STAT_10_05_28_PopulationCirconConserveurs.pdf